

Réunion du CICRED sur la
Démographie de la Famille
(26 - 29 Novembre 1979,
I N E D. Paris France)

N

Projet de Recherche sur la
Démographie de la Famille

Propositions pour une méthode de travail.

I) Place de la Démographie de la Famille dans les recherches
de la section de Démographie de l'ORSTOM.

Les principaux thèmes (1) étudiés par la section de Démographie de l'ORSTOM peuvent trouver leur point de convergence dans la démographie de la famille.

Ainsi la baisse de la mortalité, la recherche d'un nouvel équilibre du mouvement naturel, les mouvements migratoires nombreux, le passage d'un mode de production à l'autre, l'exode rural et la croissance des villes ont un impact sur la transformation des structures et sur la reproduction des familles.

Les changements rapides des modalités de constitution, cohésion et croissance des ménages dans les pays où les démographes de l'ORSTOM travaillent (Afrique Noire, Amérique Latine, Maghreb) sont tels, qu'il était important de participer à une telle recherche en apportant les éléments dont nous pouvons disposer.

D'autre part de nombreuses études que nous avons pu mener ont montré que l'adjonction de quelques réflexions de nature sociologique et économique pour essayer de "re-situer" l'évolution démographique dans la transformation globale de la société n'était plus suffisante ; il est nécessaire de nous attacher de plus en plus à montrer comment les

(1) Structure et évolution de la mortalité tropicale, Variables intermédiaires de la fécondité, Dynamique démographique dans un espace économique spécifié (avec des études particulières sur les migrations, l'emploi, la croissance urbaine), Perspectives de population et planification.

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 323 ex 1

Cote: B

Date : 5 MAI 1981

changements démographiques sont au centre de l'évolution des structures sociales en reliant les données de population à des variables économiques et sociologiques.

La Démographie de la Famille permet justement de dépasser la mesure et l'explication des phénomènes de population à partir de la seule notion d'individu. Le sujet proposé est un thème efficient pour aborder l'étude des groupes sociaux puisqu'il adopte comme objet d'observation l'unité collective la plus pertinente au niveau démographique.

Le propre de cet objet d'analyse est l'étroite corrélation entre l'évolution des données démographiques et les changements sociologiques et économiques, chacun des niveaux de la réalité sociale étant à la fois dominant sur les autres et déterminé par eux pour modifier les caractères essentiels des ménages.

En définitive on peut dire que les changements qui affectent la "démographie de la famille" sont à la fois les conséquences des phénomènes dont nous avons privilégié l'étude jusqu'à maintenant (transition du mouvement naturel, migration, urbanisation) et le cadre de nouvelles transformations des mouvements naturels et migratoires. L'étude de ces changements complète et dépasse les thèmes principaux de la section tout en étant un axe privilégié pour l'analyse de la reproduction de la population.

II. Remarques sur le sujet proposé

Avant d'aborder les réflexions que nous inspire les textes introductifs de W. BRASS et L. ROUSSEL il convient de faire quelques remarques particulières pour éclairer notre sujet.

II. 1. Méthode d'observation

La construction de modèles quantitatifs valables pour les pays en voie de développement qui paraît être l'objectif à long terme proposé ne peut que succéder à la mise au point de méthodes d'enquête appropriées pour l'étude des structures des familles et des ménages et des variables qui influent sur l'évolution de celles-ci.

A ce niveau la question essentielle demeure de savoir si cette observation (description et mesure) des familles peut être simplement intégrée dans les enquêtes démographiques classiques par l'addition de questions adéquates ou si elle nécessite l'utilisation de méthodes originales et spécifiques qui restent à élaborer.

Un des buts de cette recherche inter-centre pourrait être la mise au point de telles

méthodes d'observation (indépendantes ou non des enquêtes classiques) et la préparation de leurs applications, éventuellement par des enquêtes-pilote.

II. 2. Nuptialité

Les profondes modifications de la nuptialité dans les pays en voie de développement font de l'évolution des structures matrimoniales un des facteurs essentiels des changements affectant les modes de reproduction des familles.

Ces transformations ajoutées à l'existence de la polygamie, qui pose des problèmes spécifiques pour la mesure et l'analyse de la natalité familiale, nous oblige à porter une attention particulière à l'examen des données concernant la nuptialité et les mutations les plus fréquentes des modalités de constitution (primo-nuptialité, remariage), de cohésion (cohabitation des époux) et de rupture (séparation, divorce, veuvage, durée de rupture) des unions.

II. 3. Migration

Si la fonction de reproduction est le principal critère constitutif de la famille, le fondement essentiel de celle-ci étant la reproduction et la socialisation des enfants, on ne peut laisser de côté le problème des migrations qui bouleversent les structures familiales. Ces migrations se trouvent être, dans les pays en voie de développement où la mobilité est forte (déplacement agricole de zone rurale vers de nouvelles zones de culture, exode des campagnes vers les villes), un facteur de croissance du noyau familial par agrégation d'un ou plusieurs individus autour du couple ou de la personne centrale.

Aussi les étapes du cycle familial relatives à la naissance et au départ des enfants ne sont-elles pas les seuls événements qui modifient la taille et la structure de la famille. Les cycles de développement des ménages nous paraissent en réalité beaucoup plus complexes dans les pays en voie de développement que les séquences généralement proposées du type : mariage / première naissance / dernière naissance / départ du dernier enfant / dissolution de l'union. Dans des pays où l'intensité des mouvements migratoires est souvent plus forte que celles des mouvements naturels (en zones urbaines, mais aussi parfois en zones rurales) la mobilité de la population doit être étudiée parce qu'elle modifie d'une part la distribution spatiale du nombre des familles et la structure des ménages (ethnique notamment) en un lieu donné, et qu'elle fait intervenir d'autre part dans le cycle familial des entrées et des sorties qui ne sont pas du domaine de l'étude de la nuptialité, de la fécondité et de la mortalité.

III. Elément pour une typologie adaptée aux pays en voie de développement.

Les remarques que l'on peut faire concernent essentiellement la partie (a) du thème : étude descriptive et comparative. Les données dont on dispose actuellement pour les pays en voie de développement permettent difficilement de passer dans un premier temps de la recherche au stade ultérieur de la "Dynamique des familles".

III. 1. Pour une multiplicité de typologie.

Préalablement on peut dire qu'il ne serait pas efficace pour le développement des recherches de circonscrire la méthode de l'étude sur une typologie unique. Celle-ci serait difficilement adaptable à l'ensemble des populations que nous allons étudier sans entraîner des pertes d'informations et sans laisser dans l'ombre des structures familiales propres à certains types de population.

Une telle attitude reviendrait à ne pas tenir compte des travaux antérieurs qui ont pu être réalisés à partir de typologies distinctes de celle qui serait retenue. Les études en ce domaine sont suffisamment rares pour faire de ces éliminations une perte importante.

D'autre part on restreindrait la richesse de notre recherche en l'enfermant dans un cadre rigide et unique ; au contraire l'utilisation de plusieurs outils d'analyse doit rendre possible l'étude de situations très variées.

Enfin on peut se demander s'il convient de privilégier dès maintenant une typologie pour les pays en voie de développement. Vu le petit nombre des études qui pourraient permettre de dégager des types fiables on peut penser que la première partie du travail doit plutôt consister à élaborer une telle typologie à partir des données disponibles.

III. 2. Principes pour une typologie applicable à l'Afrique noire.

Connaissant plus précisément la situation en Afrique noire on avancera à partir des principes antérieurs quelques propositions pour élaborer une typologie applicable à cette région.

a) Il paraît nécessaire de maintenir la notion de chef de ménage comme pivot de la description de chaque structure familiale. Le chef du ménage est l'élément déterminant de la famille car les membres se rassemblent autour de lui.

Son décès provoque le plus souvent le départ ou l'éclatement de la structure familiale. Dans le cas de migration il sera l'instigateur du mouvement et entraînera généralement à sa suite l'ensemble ou la majorité des membres composant son ménage.

D'autre part la notion de chef de ménage, facile à recueillir au niveau de la collecte car bien perçue par les individus que l'on interroge, permet des comparaisons dans le temps et l'espace (Dans le cas d'observation suivie le chef de ménage est le seul élément stable qui assure la permanence de la famille que les autres membres peuvent quitter sans mettre en cause son existence même).

Enfin les répartitions des chefs de ménages selon les différentes variables de la population (âge, sexe, état matrimonial, ethnie, activité, type de résidence), qui forment des données faciles à traiter, permettent de mesurer le degré d'individualisation de la population dans chaque groupe , aux diverses époques considérées.

b) Le concept d'enfant mineur est peu pertinent en Afrique noire et d'utilisation difficile pour des comparaisons, la définition légale de la minorité variant selon les états.

Remplacer la notion légale par un âge précis valable pour tous les pays étudiés apparaît également peu satisfaisant car l'âge n'est pas le facteur déterminant du rôle de l'enfant dans le ménage ; dès dix ans il peut travailler et être confié à l'extérieur de sa famille (phénomène très fréquent en Afrique), au contraire il peut rester à charge de ses parents jusqu'à vingt cinq ans en continuant ses études ou étant à la recherche d'un premier emploi.

Aussi devrait-on considérer que tous les enfants résidents dans la famille quel que soit leur âge, leur position de parenté et leur degré de dépendance sont membres du ménage.

c) La description des structures familiales suppose que soit résolue l'ambiguïté qui subsiste au niveau du terme génération. Celui-ci peut être défini par le degré dans la filiation ou par la position de la classe d'âge. Dans la grande majorité des cas les deux échelles se recouvrent mais pour certains individus (plus nombreux dans les pays en voie de développement où les écarts d'âge entre les époux peuvent être plus importants) il n'existe pas d'adéquation.

Ces cas particuliers nécessitent le choix de règles précises. Celles que nous avons adoptées pour une étude que nous menons actuellement au sujet des villes du Sud-Ouest

Togo reposent sur les deux principes suivants : - on détermine la génération de l'individu selon le degré dans la filiation lorsque l'on se trouve en ligne directe de parenté (soit : Père-Mère du chef de Ménage / Chef de Ménage, son (ses) épouse (s) / enfants du chef de Ménage / Petits enfants du chef de ménage).

- à partir de cette échelle, les individus collatéraux, apparentés, alliés ou dépendants (oncle, frère, cousin, neveu, brue, gendre, ami, domestique) sont situés en comparant leur âge à ceux des membres du ménage situés en ligne directe.

En ce domaine le choix des règles à suivre est davantage fonction de la pratique à partir des cas ambigus que l'on peut rencontrer. L'adoption à priori d'un principe absolu (échelle d'âge ou de filiation stricte) aboutit le plus souvent dans la réalité à des résultats absurdes.

III. 4. Variables pour élaborer une typologie fiable.

Pour conclure on proposera la liste des variables utilisées pour définir les différents types de famille rencontrés dans des études au Togo (plus précisément : zone et villes de la Région des Plateaux, quartier Zongo de Lomé).

Ces variables, au nombre de treize sont les suivantes :

- a) Relation de parenté du chef de ménage avec le chef de la concession, ou de la famille élargie.
- b) Dimension du ménage.
- c) Nombre d'ascendants du chef de ménage (C.M.).
- d) Nombre d'individus de la "génération" du C.M.
- e) Nombre d'individus de la "génération" suivant celle du C.M.
- f) Nombre d'individus de la "génération" au delà de la "génération" suivant celle du C.M.
- g) Nombre d'épouses du C.M.

- h) Nombre d'enfants, de petits-enfants du C.M.
- i) Nombre de collatéraux du C.M. (frère, cousin)
- j) Nombre de descendants de collatéraux du C.M.
- k) Nombre d'individus reliés par alliance au C.M. (apparentés à ses femmes, ses enfants ou ses collatéraux).
- l) Nombre d'apprentis et de domestiques du C.M.
- m) Nombre d'individus sans relation de parenté ou de dépendance avec le C.M.

Une fois définis à partir de ces diverses variables les types de famille les plus courants, il est possible d'établir une tabulation (pour chacun des grands types rencontrés) avec les autres caractéristiques du ménage (type de résidence, du logement, date de création) et de son chef (âge, instruction, activité, ethnie, religion).

IV. Processus de la recherche

En conclusion on peut dire que la recherche pourrait se dérouler pour les pays en voie de développement selon les étapes suivantes :

- Elaboration d'une typologie à partir des données disponibles.
- Description des différents types de famille et analyse différentielle : essentiellement selon l'ethnie, le lieu de résidence (urbain/rural), le secteur d'activité.
- Analyse comparative entre pays reliant les résultats précédents aux données de structure (par âge et sexe) et de mouvements (naturels et migratoires) des pays étudiés.
- Approche de la dynamique des familles par l'utilisation des résultats des observations suivies déjà réalisées (enquêtes à passages répétés, observations renouvelées) et la mise en oeuvre de nouvelles enquêtes à partir de méthodes spécifiques.

O.R.S.T.O.M

LOME

P. VIMARD

Novembre 1979